



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2025-123
Conseil municipal du 15 décembre 2025

Le Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt Cinq à Dix Neuf Heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géron.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL (Arrivée à 20h11), André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Sébastien PRODHOMME, Monique GOSET, Anthony MORTIER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Carine MATHIEU, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Régis ROUSSEAU, Julie AUBRY, Sarah ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Cécile BERNARDONI et Nicolas RAYMOND conseillers municipaux.

Absent(e)s :

Excusée(s) : Fabrice CERISIER, Fanny LE JALLE, Johanna HALLER, Marine MOUTEL-COCHAIS, Katharina THOMAS, Nabil ZEROUAL

Pouvoirs : Fabrice CERISIER à Florent CAILLET, Fanny LE JALLE à André-Jean VIEAU, Johanna HALLER à Mireille LOIRAT, Marine MOUTEL-COCHAIS à Rémy ORHON

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Date de la convocation : 9 décembre 2025
Date de la publication : 16 décembre 2025

2025-123 FINANCES – APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2026

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

Chaque année, il est proposé une revalorisation des tarifs municipaux selon l'inflation sur la base de l'indice des coûts à la consommation harmonisé (IPCH). L'inflation constatée à fin novembre 2025 est en variation positive de 0,90%.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'état détaillé des tarifs municipaux pour l'année 2026, annexé à la présente délibération ;

VU la délibération 2025-058 du 18 mai 2025 approuvant le règlement intérieur des mises à disposition ponctuelles ou régulières de salles et équipements municipaux ;

CONSIDÉRANT l'inflation constatée à fin novembre 2025, à savoir 0,90 % ;

CONSIDÉRANT la proposition de stabiliser les tarifs billetterie du théâtre Quartier Libre au même niveau que 2025, les modalités tarifaires ayant été revues dans leur globalité en 2025 ;

CONSIDÉRANT le maintien des tarifs du séjours Eco Raide au même niveau que 2025, les modalités tarifaires étant harmonisés sur l'ensemble du territoire de la COMPA ;

CONSIDÉRANT la mise en application des tarifs de l'animation sportive à compter du 22 décembre 2025, en lien avec les dates d'ouverture de la patinoire ;

CONSIDÉRANT la mise en application d'une nouvelle modalité d'encaissement des cautions par prélèvement automatique en cas de non-respect des règles d'utilisation des équipements municipaux ;

Après avis de la commission culture, patrimoine historique, naturel et culturel en date du 25 novembre 2025.

Après avis de la commission Egalité des chances, solidarités, personnes âgées, CCAS en date du 26 novembre 2025.

Après avis de la commission scolarité jeunesse prévention CME et CMJ en date du 1^{er} décembre 2025.

Après avis de la commission sports, évènements et communication en date du 2 décembre 2025.

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique en date du 4 décembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 33

Votants : 33

Abstentions : 0

Exprimés : 33

Pour :33

Contre :0

APPROUVE les tarifs applicables 2026, selon les éléments détaillés en annexe à la présente délibération.

AUTORISE la modification des documents afférents à la gestion des salles (règlement, contrat...) en lien avec la nouvelle modalité d'encaissement des cautions par prélèvement automatique.

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment à signer les conventions de partenariat tarifaires avec les organismes concernés.

POUR EXTRAIT,
Le Maire,
Rémy ORHON



Les secrétaires de séance,
Carine MATHIEU



Publication sur le site internet le :

16 DEC. 2025

Transmission au contrôle de légalité le :

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.



ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2025-123 DU 15 DECEMBRE 2025

TARIFS SOMMAIRE

JEUNESSE	p.1 à 3
Animation de quartier et activité à la carte	
Accueil passerelle	
Séjours	
ANIMATIONS SPORTIVES	p.4
ENFANCE	p.5
REPAS DES AINES	p.6
THEATRE QUARTIER LIBRE	p.7 à 11
Programmation culturelle	
La Folle Journée en Région	
LOCATION SALLES	p.12 à 16
Salles de réunion, conférence et entretien	
Salles multiusages	
Grandes salles de réception	
Salles pour manifestations sportives	
Théâtre Quartier Libre	
Chapelle des Ursulines	
Logis Renaissance	
Passerelle et espace jeune du Bois Jauni	
Clés et badges d'accès aux salles pour les associations	
PRESTATIONS ANNEXES	p.17 à 19
Prestations du personnel	
Location de matériel	
Vente de matériel	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	p.20 à 25
Occupation du domaine public à des fins non commerciales	
Occupation commerciale du domaine public	
Fêtes foraines, manèges, théâtres de marionnettes et cirques	
Marchés	
Location emplacements halte nautique et pontons	
Location emplacements parking Barème	
Cimetière	
Stationnement gênant	

JEUNESSE

- Conditions :**
- Etre dans la tranche d'âge 10/18 ans, quelle que soit la commune de résidence
 - Adhésion pour l'année civile
 - Adhésion permettant d'accéder aux différents services du secteur jeunesse

		2025	2026
Adhésion Secteur Ado Ancenis-Saint-Géron	Forfait /jeune	6,00 €	6,00 €

ACTIVITE A LA CARTE

- Conditions :**
- Adhésion au secteur ado Ancenis-Saint-Géron
 - Etre dans la tranche d'âge 11/18 ans, quelle que soit la commune de résidence
 - Activités ponctuelles, le plus souvent sous la forme de sorties proposées pendant les vacances scolaire ou le week-end

Catégorie	Prix de revient de l'activité		2025	2026
Tarif A	Inférieur ou égal à 8 €	Par activité	4,20 €	4,30 €
Tarif B	Entre 8,01 € et 16 €	Par activité	8,40 €	8,50 €
Tarif C	Entre 16,01 € et 24 €	Par activité	12,60 €	12,80 €
Tarif D	Entre 24,01 € et 32 €	Par activité	16,80 €	17,00 €
Tarif E	Entre 32,01 € et 40 €	Par activité	21,00 €	21,20 €
Tarif F	Entre 40,01 € et 48 €	Par activité	25,20 €	25,50 €
Tarif G	Entre 48,01 € et 56 €	Par activité	29,40 €	29,70 €
Tarif H	Entre 56,01 € et 64 €	Par activité	33,60 €	34,00 €
Tarif I	Entre 64,01 € et 72 €	Par activité	37,70 €	38,10 €

ANIMATION DE QUARTIER

- Conditions :**
- Pas d'adhésion obligatoire au secteur ADO (car non déclarées au sein d'un accueil collectif de mineurs)
 - Etre dans la tranche d'âge 8/13 ans, quelle que soit la commune de résidence

		2025	2026
Activité sans droit d'entrée pour la commune	Par séance	gratuit	gratuit
Activités avec droits d'entrée - selon le prix de revient	Par séance	1,00 €	1,00 €
	Par séance	2,00 €	2,00 €

JEUNESSE : ACCUEIL PASSERELLE

Conditions :

- Etre dans la tranche d'âge 10/13 ans, quelle que soit la commune de résidence

	01/07/2025 au 30/06/2026		à partir du 01/07/2026	
	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée
Périmètre SIVU*				
Taux d'effort	Par jeune	0,574%	1,14%	0,579% 1,15%
Tarif minimum	Par jeune	1,14 €	2,28 €	1,15 € 2,30 €
Tarif maximum	Par jeune	12,78 €	25,56 €	12,90 € 25,80 €
absence justifiée	Par jeune	20 % du tarif calculé		20 % du tarif calculé
Hors SIVU				
Tarif unique	Par jeune	13,05 €	26,10 €	13,17 € 26,34 €
absence justifiée	Par jeune	20 % du tarif calculé		20 % du tarif calculé
Pénalité de retard par 1/2 heure		7,00 €	7,00 €	

* Le périmètre SIVU concerne les communes de Ancenis-Saint-Géron, Pouillé-les-Coteaux, La Roche-Blanche et Vair-sur-Loire.

JEUNESSE : SEJOURS ÉTÉ 2026

SELON QUOTIENT FAMILIAL

Séjour ECO R'AIDE

	2025	2026	Variation /n-1
QF ≤ 500	25,00 €	25,00 €	0,0%
501 < QF ≤ 750	30,00 €	30,00 €	0,0%
751 < QF ≤ 999	35,00 €	35,00 €	0,0%
1 000 < QF ≤ 1 300	45,00 €	45,00 €	0,0%
1 301 < QF ≤ 1 600	55,00 €	55,00 €	0,0%
1 601 < QF ≤ 1 900	65,00 €	65,00 €	0,0%
QF > 1901	75,00 €	75,00 €	0,0%

Tarifs harmonisés sur l'ensemble du territoire de la COMPA

SOUMIS AU TAUX A L'EFFORT

Pour l'ensemble des séjours proposés hors séjour ECO R'AIDE

Le tarif appliqué pour le périmètre SIVU se détermine comme suit :

- 1 / Calcul du tarif du jeune : quotient familial x taux d'effort
- 2 / Comparaison avec les tarifs mini et maxi
- 3 / Application du tarif du jeune ou des tarifs cadres

le tarif absence justifiée sera appliquée pour une absence justifiée après confirmation du séjour,

En l'absence de justificatif après confirmation, la totalité du coût du séjour sera demandé.

Les communes du SIVU ont conventionné depuis 2019 avec la commune d'Ancenis-Saint-Géron pour prendre en charge la différence entre le tarif maxi et le tarif appliqué à la famille, résidente sur leur commune.

	2025	2026	Variation /n-1
Ancenis plage			
<i>Périmètre SIVU*</i>			
Taux d'effort	2,78%	2,81%	0,90%
Tarif minimum	9,24 €	9,32 €	0,90%
Tarif maximum	41,63 €	42,00 €	0,90%
<i>Hors SIVU : tarif unique</i>	50,95 €	51,41 €	0,90%
<i>absence justifiée "Ancenis Plage"</i>	20% du tarif calculé	20% du tarif calculé	
Séjour hors commune			
<i>Périmètre SIVU*</i>			
Taux d'effort	4,18%	4,22%	0,90%
Tarif minimum	17,22 €	17,38 €	0,90%
Tarif maximum	61,97 €	62,53 €	0,90%
<i>Hors SIVU : tarif unique</i>	73,91 €	74,58 €	0,90%
<i>absence justifiée "séjour extérieur"</i>	20% du tarif calculé	20% du tarif calculé	
Stage (avec repas et sans nuitée)			
<i>Périmètre SIVU*</i>			
Taux d'effort	2,22%	2,24%	0,90%
Tarif minimum	5,01 €	5,06 €	0,90%
Tarif maximum	38,94 €	39,29 €	0,90%
<i>Hors SIVU : tarif unique</i>	47,76 €	48,19 €	0,90%
<i>absence justifiée "stage"</i>	20% du tarif calculé	20% du tarif calculé	

ANIMATIONS SPORTIVES

2025-2026	
Animations sportives	3,00
Droits d'entrée patinoire *	2,50
Droits d'entrée skate park *	1,50

* tarif dans le cadre d'un évènement organisé en fin d'année

RESTAURATION SCOLAIRE

Du 1er septembre 2025 au 31 aout 2026	Familles de la commune			Familles hors commune
	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond	
Repas	0,482%	1,40 €	5,22 €	6,79 €
Panier repas	0,241%	0,70 €	2,61 €	3,40 €
Absence avec justificatif	0,241%	0,70 €	2,61 €	3,40 €
Adulte		6,10 €		

A partir du 1er septembre 2026	Familles de la commune *			Familles hors commune
	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond	
Repas	0,486%	1,41 €	5,27 €	6,85 €
Panier repas	0,243%	0,71 €	2,63 €	3,43 €
Absence avec justificatif	0,243%	0,71 €	2,63 €	3,43 €
Adulte		6,15 €		

*dont élèves extérieurs accueillis en dispositif ULIS

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Du 1er septembre 2025 au 31 aout 2026	Familles de la commune			Familles hors commune
	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond	
Tarif horaire	0,240%	1,27 €	3,66 €	4,01 €
Tarif horaire périscolaire 16h-17h**	0,121%	0,64 €	1,83 €	2,01 €
Pénalité "Absence ajustement"	0,240%	1,27 €	3,66 €	4,01 €
Forfait annuel : périscolaire thématique et périscolaire activité libre		5,60 €		
Petit déjeuner/goûter		0,93 €		
Pénalité de retard		7,00 €		

A partir du 1er septembre 2026	Familles de la commune *			Familles hors commune
	Taux d'effort	Prix plancher	Prix plafond	
Tarif horaire	0,242%	1,28 €	3,69 €	4,05 €
Tarif horaire périscolaire 16h-17h**	0,121%	0,64 €	1,85 €	2,03 €
Pénalité "Absence ajustement"	0,242%	1,28 €	3,69 €	4,05 €
Forfait annuel : périscolaire thématique et périscolaire activité libre		5,65 €		
Petit déjeuner/goûter		0,93 €		
Pénalité de retard		7,00 €		

*dont élèves extérieurs accueillis en dispositif ULIS (sous conventionnement précédemment)

** L'accueil périscolaire horaire du soir (16h-17h), les soirs où ne sont pas proposés le périscolaire thématique et activité libre : ½ tarif (50% du tarif horaire de la famille).

La facturation du périscolaire horaire s'effectue par tranche de quart d'heure, tout quart d'heure commencé étant dû. Les parents doivent récupérer leurs enfants lorsque le goûter collectif est terminé.

Une pénalité « Absence ajustement » est appliquée quand un enfant est présent, sur le périscolaire horaire, sans réservation préalable ou absent sans annulation préalable. Elle correspond à une heure d'accueil périscolaire.

Une pénalité forfaitaire « Retard » est appliquée quand un enfant est récupéré après l'horaire de fin du périscolaire.

TARIFS SPECIFIQUES

Tarif famille d'accueil de la commune : tarif médian de la grille tarifaire

REPAS DES AINES

Les montants sont arrondis à la dizaine de centimes d'euros la plus proche

Un repas est organisé en fin d'année à destination des personnes âgées d'au moins 75 ans domiciliées sur la commune.
Ces personnes peuvent être accompagnées sous les conditions tarifaires suivantes :

	2025	Variation	2026
+ 75 ans *	gratuité		
Accompagnant	25,00 €	0,90%	25,20 €
Encadrant **	gratuité		

* avoir 75 ans au 31 décembre de l'année du repas et domicilier sur la commune

** animateur ou animatrice encadrant un groupe de résidents de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou de la maison d'accueil spécialisée, dans la limite de 2 personnes par établissement

THEATRE QUARTIER LIBRE : RAPPEL TARIFICATION DES DROITS D'ENTREE
PROGRAMMATION CULTURELLE 2025-2026
HORS EVENEMENTS SPECIAUX

	CATEGORIES TARIFAIRES				
	Spéciale	A	B	C	Unique
PLEIN	36,00 €	26,00 €	21,00 €	16,00 €	5,00 €
RÉDUIT	34,00 €	24,00 €	19,00 €	14,00 €	
JEUNE	21,00 €	15,00 €	13,00 €	8,00 €	
ADHÉRENT ADULTE	30,00 €	20,00 €	15,00 €	10,00 €	
ADHÉRENT JEUNE	18,00 €	13,00 €	10,00 €	5,00 €	

1- RÉDUIT : s'applique aux Comités d'entreprise et autres partenaires du Théâtre ainsi qu'aux groupes (achat de plus de 10 places sur réservation uniquement).

2- JEUNE s'applique aux jeunes de moins de 26 ans et dès 2 ans.

3- ADHÉRENT ADULTE s'applique :

- Aux titulaires de la carte adhérent « Carte Libre adulte » de la saison en cours
- Aux abonnés/adhérents des salles partenaires listées dans la brochure
- Aux demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois).
- Aux bénéficiaires du RSA (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois).

4- ADHÉRENT JEUNE s'applique :

- Aux titulaires de la carte adhérent « Carte Libre Jeune » de la saison en cours
- Aux élèves des écoles et associations de pratiques culturelles amateur d'Ancenis-Saint-Géron (sous réserve d'une convention de partenariat fixant notamment le nombre de places maximum disponible et les spectacles concernés).

5- UNIQUE s'applique : à tout spectateur quel que soit l'âge.

► **Adhésion:**

L'adhésion « Carte Libre » est fixée à :

- 10,00 € pour les adultes
- 5,00 € pour les jeunes de moins de 26 ans.

► **Autres tarifs :**

Tarif Billet solidaire

Il est proposé aux structures sociales un contingent de places offertes par le théâtre sur les spectacles qu'il organise (hors Harpes au Max et festival Ce soir je sors mes parents) en faveur des personnes éloignées de la culture. Ces places sont financées par des dons de montant libre des spectateurs. Pour faciliter le suivi des dons et la transformation des dons en places offertes, il est proposé de déterminer un tarif spécial pour les places vendues dans le cadre des billets solidaires soit 5€.

En cas d'échange de billets, il sera facturé 1 € au demandeur par transaction. Cette facturation viendra compléter l'enveloppe des dons de billets solidaires.

En cas d'empêchement d'un spectateur d'assurer sa présence à un évènement, aucun remboursement ne sera possible. Il sera proposé au demandeur de transformer le montant du billet en don de billet solidaire.

Tarifs scolaires par élève pour des représentations sur le temps scolaire

- Ecoles maternelles et primaires d'Ancenis-Saint-Géréon: 4.00 €
- Ecoles maternelles et primaires hors Ancenis-Saint-Géréon : 5.00 €
- Collèges d'Ancenis-Saint-Géréon : 6.00 €
- Collèges hors Ancenis-Saint-Géréon : 8.00 €
- Lycées d'Ancenis-Saint-Géréon : 6.00 €
- Lycées hors Ancenis-Saint-Géréon : 8.00 €
- Tarif à 8.00 € pour du public qui souhaiterait voir un spectacle sur le temps scolaire, dans la limite des places disponibles

Tarif spécial pour les élèves de l'option théâtre & spécialité théâtre du lycée Joubert-Maillard sur les représentations tout public : 5.00 €

Tarif Détaxe (équivalent au tarif JEUNE des spectacles concernés) :

Pour les spectateurs « invités » par la compagnie ou les artistes lorsque le nombre d'invitations « Production » prévu au contrat est atteint.

Gratuité

- Pour les personnes assistant à la ou les présentation(s) de saison et dans le cadre d'une sortie de résidence
- Pour tous les nouveaux arrivants sur une sélection de spectacles fixée par la direction (pour 2 personnes maximum)
- Pour les bénévoles de l'Association Culturelle d'Ancenis sur une sélection de spectacles fixée par la direction (1 invitation sur un spectacle)
- Pour les invités des compagnies (nombre fixé sur chaque contrat de cession)
- Pour les accompagnateurs d'élèves sur des représentations scolaires et tout public
- Pour les gagnants de jeux concours (nombre fixé par convention de partenariat)

- Pour M. le Maire et l'Adjointe à la Culture, 1 invitation nominative chacun. Possibilité de la céder à un.e autre élu.e
- Pour les programmateurs et partenaires économiques, culturels et associatifs, journalistes, mécènes en accord avec la direction et la régisseuse de recettes
- Pour les enfants de moins de 2 ans (hors spectacles familiaux)

► **Cession de billetterie**

Une convention de cession de billetterie sera signée avec tous les partenaires pour lesquels le Théâtre Quartier Libre vendra des places ou qui vendront des places à leurs abonnés pour les spectacles programmés à Ancenis-Saint-Géréon.

Tarifs Mixt (ex Grand T) au théâtre d'Ancenis-Saint-Géréon :

Dans le cadre d'un partenariat de tournées PARla, Mixt a la possibilité de vendre directement des places pour un spectacle proposé au Théâtre Quartier Libre. Ces tarifs sont fixés dans une convention commune.

Tarifs Cap-Nort à Nort-sur-Erdre :

Dans le cadre d'un partenariat et pour la circulation du public entre les salles, le Théâtre Quartier Libre a la possibilité de vendre directement des places pour un spectacle proposé à Cap-Nort. Ce tarif est réservé aux adhérents du Théâtre Quartier Libre et ne concerne qu'un nombre de places limitées. Le Théâtre Quartier Libre appliquera pour ce spectacle le(s) tarif(s) fixés(s) par ce partenaire indiqué dans la convention commune.

Tarifs Espace Paul Guimard à Vallons de l'Erdre :

Dans le cadre d'un partenariat et pour la circulation du public entre les salles, le Théâtre Quartier Libre a la possibilité de vendre directement des places pour un spectacle proposé à l'Espace Paul Guimard. Ce tarif est réservé aux adhérents du Théâtre Quartier Libre et ne concerne qu'un nombre de places limitées.

Le Théâtre Quartier Libre appliquera pour ces spectacles le(s) tarif(s) fixés(s) par ce partenaire indiqués dans la convention commune.

Tarifs Scène de Pays dans les Mauges à Beaupréau :

Dans le cadre d'un partenariat avec Scènes de pays dans les Mauges et pour la circulation du public entre les salles, le Théâtre Quartier Libre a la possibilité de vendre directement des places pour un spectacle proposé par Scènes de Pays dans les Mauges. Ce tarif est réservé aux adhérents du Théâtre Quartier Libre et ne concerne qu'un nombre de places limitées.

Le Théâtre Quartier Libre appliquera pour ce spectacle le(s) tarif(s) fixés(s) par ce partenaire indiqué dans la convention commune.

Tarifs ONPL à Nantes :

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ONPL, le Théâtre Quartier Libre a la possibilité de vendre directement des places pour un concert proposé par l'ONPL à la Cité des Congrès à Nantes. Ce tarif est réservé aux adhérents du Théâtre Quartier Libre et ne concerne qu'un nombre de places limitées. Le Théâtre Quartier Libre appliquera pour ce spectacle le(s) tarif(s) fixés(s) par ce partenaire indiqué dans la convention commune.

Tarifs Comité des Œuvres Sociales 44 (COS 44) :

Dans le cadre d'un partenariat avec le COS 44, le COS 44 a la possibilité de vendre directement des places de spectacle du Théâtre Quartier Libre sur leur site internet à destination de leurs adhérents. Le Théâtre Quartier Libre définit une sélection de spectacles et les tarifs correspondant à chaque spectacle dans la convention commune.

► **Produits dérivés :**

Buffet froid avec boisson : 12,00 €

Repas chaud (entrée, plat, dessert) avec boisson : 15,00 €

Forfait déplacement en car : tarif fixé par la direction selon la destination

► **Moyens de paiement :**

CB, CB en ligne, espèces, chèque, chèque vacances, chèque culture, chèque K'Ado, Pass Culture National individuel et collectif, mandat administratif, virement bancaire, bons CE Manitou, pass loisirs 1,2 et 3, bons CGOS.

THEATRE QUARTIER LIBRE : TARIFICATION DES DROITS D'ENTREE
LA FOLLE JOURNÉE EN RÉGION

Dans le cadre de La Folle Journée de Nantes 2026, dont le thème est « Les fleuves », la commune accueillera plusieurs concerts en amont de l'événement principal prévu du 28 janvier au 1er février 2026. Cette collaboration vise à inscrire la collectivité dans une dynamique culturelle d'envergure et à promouvoir une offre culturelle accessible et qualitative.

Afin de garantir une accessibilité renforcée aux évènements présents localement et favoriser une fréquentation diversifiée des concerts, il est proposé d'instaurer une tarification pour les 23, 24 et 25 janvier 2026 structurée en trois niveaux : 5, 10 et 15 euros qui sera définie par décision municipale en fonction de la programmation.

Ces tarifs, établis en fonction des concerts, permettent une :

1. Accessibilité financière

L'objectif principal est de permettre au plus grand nombre, notamment aux jeunes publics, aux familles et aux publics éloignés de l'offre culturelle, d'accéder à des concerts de musique classique.

2. Harmonisation avec les principes de La Folle Journée

Cette grille tarifaire s'inscrit dans la continuité des orientations de La Folle Journée de Nantes, événement connu pour sa politique culturelle visant la démocratisation de la musique classique. Ces tarifs seront également ceux proposés par la ville de La Flèche, partenaire de l'événement.

3. Attractivité territoriale

La mise en œuvre de cette tarification contribue à renforcer l'attractivité de la Ville, en l'associant à un événement majeur du calendrier culturel régional et en valorisant son engagement en matière de diffusion artistique.

► Moyens de paiement :

CB, CB en ligne, espèces, chèque, chèque vacances, chèque culture, chèque K'Ado, Pass Culture National collectif, mandat administratif, virement bancaire, bons CE Manitou, pass loisirs 1,2 et 3, bons CGOS.

REGLES GENERALES DE LOCATION DES SALLES

Les montants sont arrondis à la dizaine de centimes d'euros la plus proche

Les salles municipales sont mises à disposition avec le matériel associé. Pour toute demande de matériel supplémentaire, la livraison (aller et retour) est facturée suivant le tarif en vigueur (cf. rubrique matériel).

USAGE REGULIER
Les associations dont le siège social se situe à Ancenis-Saint-Géron ont accès aux salles municipales et équipements sportifs pour leur activité régulière sur la base d'un planning établi au préalable par les services municipaux. Ce même accès est consenti à des organismes à but non lucratif ayant une mission d'intérêt général pour la commune. Cette mise à disposition ne donne pas lieu à facturation.

Si les services municipaux constatent des négligences répétées ou graves de la part des utilisateurs : défaut d'extinction des lumières, dépassement horaire, manque de respect du matériel, déchets en excès ou entorse aux règles d'usages, une pénalité est susceptible d'être appliquée. Le cas échéant, les frais de réparation et le coût horaire des agents mobilisés pour réparer un dommage sont également susceptibles d'être refacturés.

Pénalité forfaitaire manquement aux règles d'usage	50 €
----------------------------------------------------	------

USAGE PONCTUEL

Pour les associations dont le siège social se situe à Ancenis-Saint-Géron :

. Pour leurs réunions internes et assemblées générales : les associations dont le siège social se situe à Ancenis-Saint-Géron ont accès aux salles municipales en fonction de la disponibilité des salles. Cette mise à disposition ne donne pas lieu à facturation (ni même de participation aux charges).

. Pour leurs événements générant des recettes (type entrée payante, buvette, droits de place pour exposants...) : les locations des salles Loire / Charbonnière-Sablière / Salle des fêtes du Gotha, Arc-en-ciel et Temps libre, sont facturées à partir de la 2ème location de l'année. Sont exemptés les événements organisés au profit d'associations ou œuvres caritatives.

. Pour tout usage ponctuel (hors réunion et Assemblées générales) dès la 1ère réservation : le forfait "participation aux charges" des salles Loire et de la salle des fêtes du Gotha est appliqué (cf. détail plus bas).

Pour les partenaires publics de la commune :

La mise à disposition de salles municipales ne donne pas lieu à facturation.

Pour les établissements scolaires :

La mise à disposition de salles municipales ne donne pas lieu à facturation, à l'exception du forfait "participation aux charges" des salles Loire et de la salle des fêtes du Gotha. (cf. détail plus bas)

Pour les partis ou mouvements politiques à l'occasion des élections nationales ou européennes :

La mise à disposition de salles municipales ne donne pas lieu à facturation, à l'exception du forfait "participation aux charges" des salles Loire et de la salle des fêtes du Gotha. (cf. détail plus bas)

A l'occasion d'une événement culturel :

La mise à disposition des salles donne lieu à facturation. Se référer alors aux tarifs de la salle en question selon le statut de l'organisateur.

A l'occasion d'une sépulture :

Tarif préférentiel consenti dans les salles Loire et salle des fêtes du Gotha selon le droit à inhumation sur la commune (selon disponibilités de ces salles).

La réservation, la mise en place et la facturation de la location peuvent être confiées aux entreprises de pompes funèbres.

Pour les autres salles, le tarif "particulier Ancenis-Saint-Géron" sera appliqué.

Pour toutes les usages ponctuels, les éventuelles journées suivant la 1ère journée de location seront facturées 50% du tarif complet.

Participation aux frais à l'occasion d'une sépulture	200 €
---------------------------------------------------------	-------

LOCATION SALLES DE REUNION, CONFERENCE, ENTRETIEN

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	150 €
---------	-------

Abattoirs : salles Audubon et Bossuet (à l'étage)

Usages : réunions, conférences, formations

1 table et 10 chaises dans chaque salle

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	30,00 €	45,00 €	0,90%		30,30 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	45,00 €	67,50 €	0,90%		45,40 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	75,00 €	112,50 €	0,90%		75,70 €
					113,50 €

Abattoirs : salles La Fontaine, Voltaire, Molière, La Bruyère

Usages : réunions, conférences, formations

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	40,00 €	60,00 €	0,90%		40,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	60,00 €	90,00 €	0,90%		60,50 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	100,00 €	150,00 €	0,90%		100,90 €
					151,40 €

Abattoirs : salle Montesquieu

Usages : réunions, conférences, formations

10 tables et 40 chaises

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	50,00 €	75,00 €	0,90%		50,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	75,00 €	112,50 €	0,90%		75,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	125,00 €	187,50 €	0,90%		126,10 €
					189,20 €

Espace Corail - Salle de conférence (50 personnes)

Usages : réunions, conférences, formations, entretiens, permanences

	tarifs 2025 TTC		Variation	Tarifs 2026	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	50,00 €	75,00 €	0,90%	42,08 €	50,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	75,00 €	112,50 €	0,90%	63,08 €	75,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	125,00 €	187,50 €	0,90%	105,08 €	126,10 €
					157,67 €
					189,20 €

Espace Corail - Autres salles

Usages : réunions, entretiens, permanences

Salles de permanence 1, 2, 3 et 4 (4 personnes)

Salle de réunion n°2 (10 personnes)

	tarifs 2025 TTC		Variation	Tarifs 2026	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	30,00 €	45,00 €	0,90%	25,25 €	30,30 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	45,00 €	67,50 €	0,90%	37,83 €	45,40 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	75,00 €	112,50 €	0,90%	63,08 €	75,70 €
					94,58 €
					113,50 €

Salle de réunion du Pontreau (6 tables - 25 chaises)

Usages : réunions

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	40,00 €	60,00 €	0,90%		40,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	60,00 €	90,00 €	0,90%		60,50 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	100,00 €	150,00 €	0,90%		100,90 €
					151,40 €

LOCATION SALLES MULTIUSAGES

Un cautionnement sous la forme d'un prélevement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution

150 €

Abattoirs : salles Petipa et Montaigne

Usages : pratiques artistiques et de loisirs

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	60,00 €	90,00 €	0,90%		60,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	90,00 €	135,00 €	0,90%		90,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	150,00 €	225,00 €	0,90%		151,40 €
					227,00 €

Salle Horizon (7 tables - 40 chaises - réfrigérateur - évier)

Usages : réunion, réception et pratiques de loisirs

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	30,00 €	45,00 €	0,90%		30,30 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	60,00 €	90,00 €	0,90%		60,50 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	120,00 €	180,00 €	0,90%		121,10 €
					181,60 €

Halte nautique Saint-Pierre (12 tables - 50 chaises - réfrigérateur - évier)

Usages : réunion, réception

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	40,00 €	60,00 €	0,90%		40,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	80,00 €	120,00 €	0,90%		80,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	160,00 €	240,00 €	0,90%		161,40 €
					242,20 €

Salle de la Corderie (18 tables - 90 chaises - petit réfrigérateur - évier)

Usages : réunion, réception et pratique de loisirs

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	30,00 €	45,00 €	0,90%		30,30 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	60,00 €	90,00 €	0,90%		60,50 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	120,00 €	180,00 €	0,90%		121,10 €
					181,60 €

Maison du Temps Libre - Grande salle

Usages : réunion, réception (sans espace cuisine) et pratique de loisirs

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	40,00 €	60,00 €	0,90%		40,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	80,00 €	120,00 €	0,90%		80,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	160,00 €	240,00 €	0,90%		161,40 €
					242,20 €

Salle René Bossard (10 tables - 50 chaises - réfrigérateur - évier - four pour réchauffer)

Usages : réunion, réception et pratique de loisirs

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	50,00 €	75,00 €	0,90%		50,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	100,00 €	150,00 €	0,90%		100,90 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	200,00 €	300,00 €	0,90%		201,80 €
					302,70 €

Salle Arc-en-ciel (30 tables - 120 chaises - sonorisation - réfrigérateur - évier - four pour réchauffer)

Usages : réunion, réception et pratique de loisirs

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	60,00 €	90,00 €	0,90%		60,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	120,00 €	180,00 €	0,90%		121,10 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	240,00 €	360,00 €	0,90%		242,20 €
					363,20 €

Espace Edouard Landrain - Complexe de la Charbonnière (matériel disponible sur réservation)

Usages : réunion, conférence, forum, réception et pratique de loisirs

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Hall de la Charbonnière / Salle de la Sablière	40,00 €	60,00 €	0,90%		40,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	80,00 €	120,00 €	0,90%		80,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	160,00 €	240,00 €	0,90%		161,40 €
					242,20 €

Salle de la Charbonnière

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	150,00 €	225,00 €	0,90%		151,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	300,00 €	450,00 €	0,90%		302,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	600,00 €	900,00 €	0,90%		605,40 €
					908,10 €

Salle omnisport du Gotha

Types d'utilisation

	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h	tarifs 2025 TTC		Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h	tarifs 2026 TTC
Possibilité de location réservée exclusivement aux associations communales pour des manifestations (vide-grenier marché de Noël...) avec priorité aux associations sportives selon leur planning de championnat	225,00 €	0,90%		227,00 €	

LOCATION GRANDES SALLES DE RECEPTION - Salles Loire et Salle des Fêtes du Gotha

Les grandes salles de réception peuvent chacune être louée avec ou sans cuisine (qui pour information, se compose d'une chambre froide).

Une participation aux charges du montant ci-après sera appliquée une fois par location et ce peu importe la durée de la location (sauf exceptions listées ci-avant dans la rubrique "règles générales de location des salles").

Participation aux charges Salle des fêtes du Gotha / Petite salle Loire seule	150 €
Participation aux charges Grande salle Loire seule ou ensemble des salles Loire	200 €

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	1 500 €
---------	---------

Salle des fêtes du Gotha (sonorisation, vidéoprojecteur et cuisines possibles)

Usages : réunion, réception et pratique de loisirs

Salle des fêtes du Gotha (petite et grande salle)	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	100,00 €	150,00 €	0,90%	100,90 €	151,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	200,00 €	300,00 €	0,90%	201,80 €	302,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	400,00 €	600,00 €	0,90%	403,60 €	605,40 €

Cuisine (elle ne peut pas être louée seule)

Associations Ancenis-Saint-Géron	100,00 €	0,90%		100,90 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	200,00 €	0,90%		201,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	400,00 €	0,90%		403,60 €

Si uniquement la petite salle du Gotha

Associations Ancenis-Saint-Géron	40,00 €	60,00 €	0,90%	40,40 €	60,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	80,00 €	120,00 €	0,90%	80,70 €	121,10 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou professionnels	160,00 €	240,00 €	0,90%	161,40 €	242,20 €

Espace Edouard Landrain - Salles Loire (sonorisation, vidéoprojecteur dans la grande salle Loire et cuisines possibles)

Usages : réunion, conférence, forum, réception

LOCATION DU LUNDI AU JEUDI INCLUS	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Petite salle Loire					
Associations Ancenis-Saint-Géron	50,00 €	75,00 €	0,90%	50,50 €	75,70 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	100,00 €	150,00 €	0,90%	100,90 €	151,40 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron	200,00 €	300,00 €	0,90%	201,80 €	302,70 €
C.E. ou professionnels	200,00 €	300,00 €	0,90%	201,80 €	302,70 €
Grande salle Loire					
Associations Ancenis-Saint-Géron	100,00 €	150,00 €	0,90%	100,90 €	151,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	200,00 €	300,00 €	0,90%	201,80 €	302,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron	400,00 €	600,00 €	0,90%	403,60 €	605,40 €
C.E. ou professionnels	400,00 €	600,00 €	0,90%	403,60 €	605,40 €
Cuisines					
Associations Ancenis-Saint-Géron		100,00 €	0,90%		100,90 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron		200,00 €	0,90%		201,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron		400,00 €	0,90%		403,60 €
C.E. ou professionnels		400,00 €	0,90%		403,60 €

LOCATION VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET JOUR FERIE	tarifs 2025 TTC		Variation	tarifs 2026 TTC	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Petite salle Loire					
Associations Ancenis-Saint-Géron	61,04 €	91,56 €	0,90%	61,60 €	92,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	122,08 €	183,12 €	0,90%	123,20 €	184,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron	244,16 €	366,24 €	0,90%	246,40 €	369,50 €
C.E. ou professionnels	244,16 €	366,24 €	0,90%	246,40 €	369,50 €
Grande salle Loire					
Associations Ancenis-Saint-Géron	124,13 €	186,20 €	0,90%	125,30 €	187,90 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	248,27 €	372,40 €	0,90%	250,50 €	375,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron	496,53 €	744,80 €	0,90%	501,00 €	751,50 €
C.E. ou professionnels	496,53 €	744,80 €	0,90%	501,00 €	751,50 €
Cuisines					
Associations Ancenis-Saint-Géron		100,00 €	0,90%		100,90 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron		200,00 €	0,90%		201,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron		400,00 €	0,90%		403,60 €
C.E. ou professionnels		400,00 €	0,90%		403,60 €

LOCATION DE SALLES A L'OCCASION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les équipements suivants pourront être mis à disposition à l'occasion de manifestations sportives ou de stages organisés par des clubs ou des associations extérieurs à la commune d'Ancenis-Saint-Géron, ainsi que des entreprises, dans le cadre d'une convention avec la commune.

- Terrains de grand jeu : Davrays, Charles Ardoux, Bois Jauni, Pressoir Rouge gazon et piste

- Grandes salles : Charbonnière, Bois Jauni A et B, Pressoir Rouge, Gotha omnisport, Gym et Tennis Pontreau

- Salles spécifiques et équipements extérieurs spécifiques : Dojo Pontreau, Corail Tennis de table et pieds-poings, Mezzanine Bois Jauni, Mezzanine Gotha, Lamoricière billard, boules de fort, skate-park, city-stade, plateau multisports, boulodrome, Parcours Permanent d'Orientation, Parcours swin-golf Ile Mouchet, Tennis Charbonnière et Gotha

- Structures artificielles d'escalade (SAE) : Bois Jauni et Charbonnière

			tarifs 2025 TTC	Variation	tarifs 2026 TTC
Clubs ou associations extérieurs, professionnels	Par heure		28,10 €	0,90%	28,40 €
	Par demi-journées (4 heures continues)		89,90 €	0,90%	90,70 €
	Par journée (8 heures continues)		180,00 €	0,90%	181,60 €
	Heure supplémentaire au-delà de 8h continues		22,00 €	0,90%	22,20 €
Clubs ou associations extérieures de sports olympiques et /ou paralympiques non proposés sur la commune, CDOS, CROS, UNSS, USGEL...	Par heure			gratuité	
	Par demi-journées (4 heures continues)			gratuité	
	Par journée (8 heures continues)			gratuité	

LOCATION DU THEATRE QUARTIER LIBRE

Location du théâtre. Les tarifs sont calculés à partir d'un coût journalier du théâtre évalué à 1 851 € TTC (soit 1542,50€ HT), soit une variation de 0,9% par rapport à 2025.

Le tarif de base de la mise à disposition comprend :

- La mise à disposition du personnel minimum obligatoire (1 technicien & 1 administratif)
- Les fluides : chauffage, électricité, gaz..
- Les coûts de nettoyage
- Usure des consommables

Il ne comprend pas :

- La location de la salle les jours de répétition, de montage et de démontage
- Les locations de matériel complémentaire
- Le personnel technique (techniciens intermittents)

Les frais d'interruption sont facturés au locataire sur la base des besoins exprimés par l'organisateur et évalués par le régisseur général du théâtre (montage, répétition, présence toute la durée de l'évènement et démontage). Le volume d'heures est décrit dans le contrat de location. Le coût horaire d'un intermittent est évalué à 32 € TTC.

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	1 500 €
---------	---------

Type d'utilisateur	tarif		Base par rapport au coût journalier	HT	TTC
* Etablissement scolaire d'Ancenis-Saint-Géron pour manifestation culturelle et pédagogique // dans la limite d'une utilisation par an et par établissement scolaire	<i>frais de location/jour</i>		20%	308,50 €	370,20 €
	<i>coût horaire intermittent les 12 premières heures</i>		20%		6,40 €
	<i>coût horaire intermittent au-delà de 12 heures</i>		100%		32,00 €
* Association culturelle d'Ancenis-Saint-Géron, ou proposant une pratique culturelle (AMIRA et club de l'amitié...) avec entrée payante * Etablissement scolaire d'Ancenis-Saint-Géron pour manifestation culturelle et pédagogique pour à partir de la 2ème demande dans l'année * Organisme (association, collectivité, ...) pour une manifestation conventionnée par la Ville d'Ancenis-Saint-Géron (Adapei...)	<i>frais de location/jour</i>		30%	462,75 €	555,30 €
	<i>coût horaire intermittent les 12 premières heures</i>		30%		9,60 €
	<i>coût horaire intermittent au-delà de 12 heures</i>		100%		32,00 €
*Association non culturelle d'Ancenis-Saint-Géron pour congrès, assemblée ou spectacle avec ou sans entrée payante *autres organismes publics	<i>frais de location/jour</i>		50%	771,25 €	925,50 €
	<i>coût horaire intermittent les 12 premières heures</i>		50%		16,00 €
	<i>coût horaire intermittent au-delà de 12 heures</i>		100%		32,00 €
* Comités d'entreprises d'Ancenis-Saint-Géron pour congrès, assemblée ou spectacle avec ou sans entrée payante * Association hors Ancenis-Saint-Géron	<i>frais de location/jour</i>		100%	1 542,50 €	1 851,00 €
	<i>coût horaire intermittent dès la première heure</i>		100%		32,00 €
Professionnels d'Ancenis-Saint-Géron	<i>frais de location/jour</i>		140%	2 159,50 €	2 591,40 €
	<i>coût horaire intermittent dès la première heure</i>		100%		32,00 €
Producteurs privés de spectacles, professionnels hors Ancenis-Saint-Géron	<i>frais de location/jour</i>		180%	2 776,50 €	3 331,80 €
	<i>coût horaire intermittent dès la première heure</i>		100%		32,00 €

LOCATION DU HALL DU THEATRE

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	150 €
---------	-------

	tarifs 2025		Variation	tarifs 2026		
	HT	TTC		HT	TTC	
Location hors mise à disposition de personnel	225,50 €	270,60 €	0,90%		227,50 €	273,00 €

LOCATION DE LA CHAPELLE DES URSULINES

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

La chapelle des Ursulines ne peut être louée qu'entre 8 h et 23 h, dans le respect de la dimension patrimoniale du bâtiment.

Caution	150 €
---------	-------

type d'utilisateur	usage	base	tarifs 2025 TTC	Variation	tarifs 2026 TTC
Association de la commune (musique, voix, théâtre)	Petit spectacle avec public <100, résidence, répétition	si événement en accès libre	gratuité		
		si événement avec recette, participation aux frais par jour	50,00 €	0,90%	50,50 €
Association de la commune (musique, voix, théâtre)	Spectacle avec public >100. Obligation pour l'organisateur de mobiliser un personnel SSIAP	si événement en accès libre	gratuité		
		si événement avec recette, participation aux frais par jour	50,00 €	0,90%	50,50 €
Association hors commune, entreprise, diffuseur de spectacle	Spectacle ou conférence avec billetterie >100 Obligation de prendre en charge tous les coûts d'intermission	forfait par jour	400,00 €	0,90%	403,60 €
Association de la commune (musique, voix, théâtre)	Stage de pratique culturelle (1 semaine max)	participation aux frais / jour si événement avec recette, sinon gratuité	50,00 €	0,90%	50,50 €
Entreprise privée	événement d'entreprise	forfait par jour	400,00 €	0,90%	403,60 €
Association hors commune, ou entreprise	Stage de pratique culturelle (1 semaine max)	forfait 5 jours maximum	800,00 €	0,90%	807,20 €
Association à laquelle la commune adhère (réseau ESS...)	Spectacle, conférence...	si événement en accès libre	gratuité		
		si événement avec recette, participation aux frais par jour	50,00 €	0,90%	50,50 €
Artistes	résidence d'artiste.	Sous réserve d'ouvrir au public la sortie de résidence	gratuité		

LOCATION DU LOGIS RENAISSANCE AU CHÂTEAU

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	150 €
---------	-------

Le 1er étage du Château peut être mis à disposition uniquement pour des réunions ou expositions. Les vins d'honneur et la restauration sont interdits.

	tarifs 2025		Variation	tarifs 2026		
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h	
Location	234,80 €	352,20 €	0,90%		236,90 €	355,40 €

LOCATION DE LA PASSERELLE

Ces espaces sont réservés aux structures du champ social, de la santé et de l'insertion sur la base d'une convention spécifique.

La gratuité est accordée aux associations d'Ancenis-Saint-Géron.

	tarifs 2025		Variation	tarifs 2026		
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h	
Location autres structures	26,90 €	40,30 €	0,90%		27,10 €	40,70 €

LOCATION DE L'ESPACE JEUNES DU BOIS JAUNI

Ces espaces sont réservés aux structures du champ social, de la santé et de l'insertion sur la base d'une convention spécifique.

La gratuité est accordée aux associations d'Ancenis-Saint-Géron.

	tarifs 2025		Variation	tarifs 2026		
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h	
Location autres structures	26,90 €	40,30 €	0,90%		27,10 €	40,70 €

CLES ET BADGES D'ACCÈS AUX SALLES POUR LES ASSOCIATIONS

		tarifs 2024 TTC	Variation	tarifs 2025 TTC
Mise à disposition d'une clé Winkhaus supplémentaire		Unité	46,40 €	0,90% 46,80 €
Mise à disposition d'un badge d'accès supplémentaire		Unité	7,80 €	0,90% 7,90 €
Mise à disposition d'une clé Késo supplémentaire		Unité	90,00 €	0,90% 90,00 €
Remplacement de clé Winkhaus (en cas de perte ou de vol)		Unité	46,40 €	0,90% 46,80 €
Remplacement d'un badge d'accès (en cas de perte ou de vol)		Unité	7,80 €	0,90% 7,90 €
Remplacement d'un badge d'accès au container de déchets (en cas de perte ou de vol) - sur base tarif COMPA		Unité	8,00 €	0,90% 8,00 €
Remplacement d'une clé de type Késo (en cas de perte ou de vol)		Unité	90,00 €	0,90% 90,00 €
Mise à disposition d'une clé de type Winkhaus		Unité	gratuit	
Mise à disposition d'un badge d'accès (Gotha Omnisport et salle des fêtes, Arc-en-Ciel, Horizons et Pontreau)		Unité	gratuit	
Mise à disposition d'un badge d'accès au container de déchets		Unité	gratuit	
Mise à disposition d'une clé de type Késo (Davrays et Corail)		Unité	gratuit	

Pour toute mise à disposition, les dégradations ou le défaut d'entretien abusif seront facturés sur la base du coût réel engendré pour la commune.

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2025-123 DU 15 DECEMBRE 2025
TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026

Les montants sont arrondis à la dizaine de centimes d'euros la plus proche

PRESTATIONS DU PERSONNEL

		Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Personnel technique d'exécution	1 heure/agent	36,80 €	0,90%	37,10 €
Personnel technique d'encadrement	1 heure/agent	55,30 €	0,90%	55,80 €

LOCATION DE MATERIEL

Location et livraison du matériel de travail

		Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Location balayeuse (avec personnel) : réservé aux partenaires publics sur le territoire de la commune	1 heure	206,70 €	0,90%	208,60 €
+ forfait pour déplacement supérieur à 5 km	Forfait	94,50 €	0,90%	95,40 €

Location du matériel de fêtes

Les prix de location des matériels ci-après s'entendent hors montage, démontage et livraison par le personnel municipal (voir rubrique suivante).

Ils correspondent à une mise à disposition de **96 heures consécutives maximum**. En cas de demande sur une durée plus longue, un nouveau forfait serait facturé, par période de 96 heures.

Une caution est demandée à tous les utilisateurs (sauf lorsque le personnel est mis à disposition avec le matériel).

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après, sera actionné si besoin après un état des lieux du matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages ou en cas de restitution abusivement tardive (au-delà de 5 jours consécutifs). La Ville se réserve le droit de retenir des unités supplémentaires de location ou de faire réparer le matériel au compte du locataire, ainsi que de facturer un complément de réparation si le montant de la caution ne couvre pas celle-ci.

(*) Montant des cautions :

La caution demandée pour la mise à disposition ou la location de matériel de fête est variable en fonction du prix de location du matériel.

. Location n'excédant pas 1 500,00 €	Caution : 150,00 €
. Location supérieure à 1 500,00 €	Caution : 300,00 €

La tarification appliquée est différente selon le type de demandeur :

Catégorie de demandeur	Facturation location matériel
> Associations dont le siège social est situé à Ancenis-Saint-Géron	Gratuite, voir tarifs ci-après pour information
> Associations dont le siège social n'est pas situé à Ancenis-Saint-Géron	
> Particuliers dont la résidence principale est située à Ancenis-Saint-Géron	Location facturée aux tarifs en vigueur ci-après
> Entreprises communales ou réalisant un événement sur la commune	
> Autres mairies	2 demandes de prêts de matériel gratuites par mairie et par an suivant disponibilité, voir tarifs ci-après pour information
> Autres collectivités et partenaires publics	Gratuite
> Particuliers et entreprises hors Ancenis-Saint-Géron	Pas de location du matériel

Associations dont le siège social est situé à Ancenis-Saint-Géron		Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Podium inférieur ou égal à 36m ²	<i>Forfait</i>	137,30 €	0,90%	138,50 €
Podium supérieur à 36m ²	<i>Forfait</i>	162,70 €	0,90%	164,20 €
Praticables	<i>Unité</i>	10,00 €	0,90%	10,10 €
Bar mobile	<i>Unité</i>	189,40 €	0,90%	191,10 €
Stand buvette (9 ml sur remorque)	<i>Forfait</i>	90,00 €	0,90%	90,80 €
Stand buvette (par élément modulable de 3 ml) avec tablette pour bar 3 faces	<i>Unité</i>	26,70 €	0,90%	26,90 €
Barnum 3m x 3 m	<i>Unité</i>	30,50 €	0,90%	30,80 €
Barnum 4 m x 4 m	<i>Unité</i>	40,70 €	0,90%	41,10 €
Barnum 6m x 3 m	<i>Unité</i>	61,00 €	0,90%	61,50 €
Table de 2 ml x 0,6	<i>Unité</i>	5,80 €	0,90%	5,90 €
Banc de 2 ml	<i>Unité</i>	3,80 €	0,90%	3,80 €
Chaise	<i>Unité</i>	1,10 €	0,90%	1,10 €
Tribune (le module de 16 places)	<i>Unité</i>	36,50 €	0,90%	36,80 €
Grille d'exposition	<i>Unité</i>	2,00 €	0,90%	2,00 €
Passe-câbles d'un mètre	<i>Unité</i>	3,10 €	0,90%	3,10 €
Caisse sur roulettes de 20 passe-câbles	<i>Unité</i>	61,00 €	0,90%	61,50 €
Coffret électrique	<i>Unité</i>	15,00 €	0,90%	15,10 €
Branchemet électrique pour une manifestation	<i>Unité</i>	3,00 €	0,90%	3,00 €
Enrouleur	<i>Unité</i>	3,00 €	0,90%	3,00 €
Barrière métallique	<i>Unité</i>	2,60 €	0,90%	2,60 €
Remorque de 40 barrières métalliques	<i>Unité</i>	105,80 €	0,90%	106,80 €

Particuliers dont la résidence principale est située à Ancenis-Saint-Géron		Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Podium inférieur ou égal à 36m ²	<i>Forfait</i>	205,95 €	0,90%	207,75 €
Podium supérieur ou égal à 36m ²	<i>Forfait</i>	244,05 €	0,90%	246,30 €
Praticables	<i>Unité</i>	15,00 €	0,90%	15,15 €
Bar mobile	<i>Unité</i>	284,10 €	0,90%	286,65 €
Stand buvette (9 ml sur remorque)	<i>Forfait</i>	135,00 €	0,90%	136,20 €
Stand buvette (par élément modulable de 3 ml) avec tablette pour bar 3 faces	<i>Unité</i>	40,05 €	0,90%	40,35 €
Barnum 3m x 3 m	<i>Unité</i>	45,75 €	0,90%	46,20 €
Barnum 4 m x 4 m	<i>Unité</i>	61,05 €	0,90%	61,65 €
Barnum 6m x 3 m	<i>Unité</i>	91,50 €	0,90%	92,25 €
Table de 2 ml x 0,6	<i>Unité</i>	8,70 €	0,90%	8,85 €
Banc de 2 ml	<i>Unité</i>	5,70 €	0,90%	5,70 €
Chaise	<i>Unité</i>	1,65 €	0,90%	1,65 €
Tribune (le module de 16 places)	<i>Unité</i>	54,75 €	0,90%	55,20 €
Grille d'exposition	<i>Unité</i>	3,00 €	0,90%	3,00 €
Passe-câbles d'un mètre	<i>Unité</i>	4,65 €	0,90%	4,65 €
Caisse sur roulettes de 20 passe-câbles	<i>Unité</i>	91,50 €	0,90%	92,25 €
Coffret électrique	<i>Unité</i>	22,50 €	0,90%	22,65 €
Branchemet électrique pour une manifestation	<i>Unité</i>	4,50 €	0,90%	4,50 €
Enrouleur	<i>Unité</i>	4,50 €	0,90%	4,50 €
Barrière métallique	<i>Unité</i>	3,90 €	0,90%	3,90 €
Remorque de 40 barrières métalliques	<i>Unité</i>	158,70 €	0,90%	160,20 €

Associations dont le siège social n'est pas situé sur Ancenis-Saint-Géron, entreprises communales ou réalisant un événement sur la commune		Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Podium inférieur ou égal à 36m ²	<i>Forfait</i>	343,25 €	0,90%	346,25 €
Podium supérieur ou égal à 36m ²	<i>Forfait</i>	406,75 €	0,90%	410,50 €
Praticables	<i>Unité</i>	25,00 €	0,90%	25,25 €
Bar mobile	<i>Unité</i>	473,50 €	0,90%	477,75 €
Stand buvette (9 ml sur remorque)	<i>Forfait</i>	225,00 €	0,90%	227,00 €
Stand buvette (par élément modulable de 3 ml) avec tablette pour bar 3 faces	<i>Unité</i>	66,75 €	0,90%	67,25 €
Barnum 3m x 3 m	<i>Unité</i>	76,25 €	0,90%	77,00 €
Barnum 4 m x 4 m	<i>Unité</i>	101,75 €	0,90%	102,75 €
Barnum 6m x 3 m	<i>Unité</i>	152,50 €	0,90%	153,75 €
Table de 2 ml x 0,6	<i>Unité</i>	14,50 €	0,90%	14,75 €
Banc de 2 ml	<i>Unité</i>	9,50 €	0,90%	9,50 €
Chaise	<i>Unité</i>	2,75 €	0,90%	2,75 €
Tribune (le module de 16 places)	<i>Unité</i>	91,25 €	0,90%	92,00 €
Grille d'exposition	<i>Unité</i>	5,00 €	0,90%	5,00 €
Passe-câbles d'un mètre	<i>Unité</i>	7,75 €	0,90%	7,75 €
Caisse sur roulettes de 20 passe-câbles	<i>Unité</i>	152,50 €	0,90%	153,75 €
Coffret électrique	<i>Unité</i>	37,50 €	0,90%	37,75 €
Branchemet électrique pour une manifestation	<i>Unité</i>	7,50 €	0,90%	7,50 €
Enrouleur	<i>Unité</i>	7,50 €	0,90%	7,50 €
Barrière métallique	<i>Unité</i>	6,50 €	0,90%	6,50 €
Remorque de 40 barrières métalliques	<i>Unité</i>	264,50 €	0,90%	267,00 €

Livraison du matériel de fêtes

Dans tous les cas où une location de matériel est confirmée :

1. Si la demande intervient 7 jours ou moins avant la date de l'événement et si une prise en charge est confirmée par les services techniques d'Ancenis-Saint-Géron, la livraison et le retour du matériel seront facturés au tarif en vigueur ci-après, peu importe le type de demandeur.
2. Possibilité de venir récupérer gratuitement le matériel réservé au centre technique municipal de l'Hermitage sur rendez-vous sur les horaires d'ouverture du site.

La tarification appliquée est différente selon le type de demandeur :

Catégorie de demandeur	Facturation livraison matériel aller-retour
> Associations dont le siège social est situé à Ancenis-Saint-Géron	Livraison aller-retour du matériel non facturée, sauf si l'événement a lieu sur un site privé ou en dehors de la commune (hors événement caritatif), alors voir les tarifs en vigueur ci-après.
> Associations dont le siège social n'est pas situé à Ancenis-Saint-Géron	
> Particuliers dont la résidence principale est situé à Ancenis-Saint-Géron	En principe, pas de livraison ni de retour du matériel par les services techniques d'Ancenis-Saint-Géron. Le cas échéant, livraison aller-retour du matériel facturée au tarif en vigueur ci-après.
> Entreprises communales ou réalisant un événement sur la commune	
> Autres mairies	
> Autres collectivités et partenaires publics	Livraison aller-retour du matériel non facturée (sauf pour le matériel électoral que les partenaires publics doivent venir chercher).

	Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Livraison aller-retour	<i>Forfait 10 kms</i>	66,30 €	0,90% 66,90 €
	<i>Km supplémentaire</i>	3,70 €	0,90% 3,70 €

VENTE DE MATIERES

		Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Bois (selon disponibilité)	<i>Stère</i>	59,00 €	0,90%	59,50 €
Terre végétale (selon disponibilité & minimum 4 m ³)	<i>m³</i>	4,70 €	0,90%	4,70 €
Foin (selon disponibilité et minimum 2 bottes d'environ 150 l)	<i>Botte</i>	2,00 €	0,90%	2,00 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les montants sont arrondis à la dizaine de centimes d'euros la plus proche

	Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
--	-------------	-----------	-------------

Occupation du domaine public à des fins non commerciales

Toute occupation doit faire l'objet d'une autorisation. Les demandes sont à adresser à
dstu@ancenis-saint-gereon.fr

. Échafaudage (roulant et fixe)	<i>Par ml et période de 7 jours</i>	3,20 €	0,90%	3,20 €
. Occupation place de stationnement :				
- déménagement	<i>Par place</i>		gratuité	
- autres : inférieure ou égale à 3 jours	<i>Par place</i>		gratuité	
- autres : supérieure à 3 jours	<i>Par place pour période de 7 jours -</i>	16,30 €	0,90%	16,40 €
	<i>Par place pour 1 mois</i>	52,80 €	0,90%	53,30 €
. Autre occupation du domaine public (benne, base de vie, stockage matériel...)	<i>Par m² et par an</i>	22,70 €	0,90%	22,90 €
	<i>Par m² et par mois</i>	2,10 €	0,90%	2,10 €
. Occupation pour des chantiers sous maîtrise d'ouvrage ville, organismes publics et établissements scolaires			gratuité	
. Concession de place de stationnement	<i>Par place et par mois</i>	8,30 €	0,90%	8,40 €
. Occupation ou utilisation du domaine public par des associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général ou aux établissements scolaires pour des événements ponctuels.			gratuité	

Occupation commerciale du domaine public

Toute occupation doit faire l'objet d'une autorisation. Les demandes sont à adresser à l'adresse mail suivante :

commerce@ancenis-saint-gereon.fr

Toute fraction de mètre est comptée pour 1 mètre, et toute fraction de m² pour 1m²

Occupation d'une surface par un commerce ou pour un événement d'entreprise : terrasse de débit de boisson, étalage, décor, présentation de produits à la vente ou à la location, camion magasin, food truck				
. Occupation exceptionnelle	<i>Par m² et par jour</i>	2,00 €	0,90%	2,00 €
. Occupation annuelle	<i>Par m² et par an</i>	30,00 €	0,90%	30,30 €

Installation au sol d'un élément pour signaler le commerce ou l'entreprise : chevalet, oriflamme, porte menu, ardoise, présentoirs de une de journaux ... (< 1 m²). NB : les éléments présents sur une surface déjà facturée ne sont pas facturés.

. Installation d'éléments	<i>Pour la 1ère unité et par an</i>	30,00 €	0,90%	30,30 €
	<i>Par unité à partir de la 2ème unité et</i>	50,00 €	0,90%	50,50 €
. Présentation de vélos ou trottinettes en location	<i>Par m² et par an</i>	15,00 €	0,90%	15,10 €
. Présentation des unes de journaux			gratuité	
. Branchement électrique sur borne communale	<i>Forfait par jour</i>	3,00 €	0,90%	3,00 €
. Appareils électriques, distributeur automatique	<i>Par m² et par jour</i>	35,00 €	0,90%	35,30 €
. Occupation du domaine public sans autorisation, si toujours constatée 1 semaine après mise en demeure écrite	<i>Forfait par m² et par mois</i>	50,00 €	0,90%	50,50 €

Vente dans les salles municipales

. vente assurée par des associations ou établissements scolaires pour financer un événement ou un projet culturel, sportif ou solidaire

. Autres cas	<i>Par mètre linéaire</i>	2,65 €	0,90%	2,70 €
--------------	---------------------------	--------	-------	--------

Fêtes foraines, manèges, théâtres de marionnettes

A raison de la surface occupée par leur établissement, véhicules

Arrivée des unités métiers et habitations maximum 10 jours avant la période d'exploitation et départ maximum 10 jours après

. Surface occupée par les unités métiers (manèges et stands)	<i>Par jour de la période d'exploitation et par m²</i>	0,10 €	0,90%	0,10 €
. Surface occupée par les habitations (caravanes, roulotte, ...)	<i>Par jour de la période d'exploitation et par m²</i>	0,10 €	0,90%	0,10 €
. Forfait eau potable	<i>Par jour de la période d'exploitation et par unité métier</i>	0,50 €	0,90%	0,50 €
. Branchement électrique sur borne communale (selon capacité du réseau)	<i>Par jour d'exploitation</i>	3,00 €	0,90%	3,00 €

Cirques

Surface occupée par le ou les chapiteau(x) :

. Moins de 30 m de diamètre	<i>Par jour de la période d'exploitation</i>	10,00 €	0,90%	10,10 €
. Plus de 30 m de diamètre	<i>Par jour de la période d'exploitation</i>	45,00 €	0,90%	45,40 €
Surface occupée par les habitations des cirques (caravanes, roulotte, ...)	<i>Par jour de la période d'exploitation et par m²</i>	0,10 €	0,90%	0,10 €
Forfait eau potable	<i>Par jour d'exploitation et par unité métier</i>	0,50 €	0,90%	0,50 €
Branchement électrique sur borne communale (selon capacité du réseau)	<i>Par jour de la période d'exploitation</i>	3,00 €	0,90%	3,00 €
Forfait déchets. La commune commande à la COMPA des bacs qu'elle met en place pour le cirque.				refacturation au tarif COMPA en vigueur

Marchés hedomadaires

Toute fraction de mètre est comptée pour 1 mètre.

Halle des Vinaigriers :

Abonné	<i>Par ml et par an</i>	138,40 €	0,90%	139,60 €
Passager	<i>Par ml et par marché</i>	2,60 €	0,90%	2,60 €

Extérieur :

Abonné	Sans électricité	<i>Par ml et par an</i>	45,10 €	0,90%	45,50 €
	Avec électricité	<i>Par ml et par an</i>	57,30 €	0,90%	57,80 €
	Branchemet électrique temporaire	<i>Forfait par jour</i>	2,05 €	0,90%	2,10 €
Abonné saisonnier 3 mois	marché du jeudi et du samedi : Abonnement possible sur 3 mois , 3 mètres maximum, sur emplacements passagers définis pour les producteurs marché du mardi : forfait pour 12 marchés à l'année	<i>Par ml pour la période de 3 mois</i>	18,04 €	0,90%	18,20 €
Abonné saisonnier 6 mois	marché du jeudi et du samedi : Abonnement possible sur 6 mois , 3 mètres maximum, sur emplacements passagers définis pour les créateurs marché du mardi : forfait pour 24 marchés à l'année	<i>Par ml pour la période de 6 mois</i>	27,06 €	0,90%	27,30 €

Périmètre du marché :

Passager	Sans électricité	<i>Par ml et par marché</i>	1,60 €	0,90%	1,60 €
	Avec électricité	<i>Par ml et par marché</i>	1,70 €	0,90%	1,70 €
Vente par les associations, établissements scolaires ou partenaires pour des projets d'intérêt général. À partir de la 2ème occupation le tarif passager sans électricité est appliqué.					1 gratuité/an matériel compris
Occupation par les partenaires publics pour des temps d'information et de sensibilisation					gratuité
Occupation par les entreprises en bord de périmètre du marché pour des temps événementiels d'intérêt général : recrutement, prévention...					gratuité
Occupation par les entreprises en bord de périmètre du marché pour des temps événementiels d'intérêt privé : opération de promotion...		<i>par ml et par marché</i>	3,20 €	0,90%	3,20 €

Marché annuel de l'Ascension

Toute fraction de mètre est comptée pour 1 mètre.

Emplacement de 3 ml (sans électricité) avec inscription préalable	<i>Forfait</i>	34,00 €		35,00 €
Au-delà de 3 ml (sans électricité) avec inscription préalable	<i>Par ml</i>	5,00 €	0,90%	5,00 €
Emplacement de 3 ml (sans électricité) sans inscription préalable	<i>Forfait</i>			45,00 €
Au-delà de 3 ml (sans électricité) sans inscription préalable	<i>Par ml</i>			5,00 €
Déballage des commerçants sédentaires	<i>Forfait</i>		gratuité	

Marché annuel de Noël

Emplacement de 3 mètres par 3 mètres, électricité incluse et sans barnum	<i>Forfait</i>	33,70 €	0,90%	34,00 €
Location de barnum 3mx3m, dans la limite des stocks disponibles	<i>Unité</i>	30,50 €	0,90%	30,80 €
Déballage des commerçants sédentaires	<i>Forfait</i>		gratuité	

Autre marché exceptionnel : sur le domaine public ou dans les salles municipales

Linéaire de vente	<i>Par ml et par marché</i>	2,60 €	0,90%	2,60 €
-------------------	-----------------------------	--------	-------	--------

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2025-123 DU 15 DECEMBRE 2025
TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026

LOCATION D'EMPLACEMENTS HALTE NAUTIQUE

Tarifs à l'année civile :

Pour les contrats avec un démarrage en cours d'année civile, un prorata temporis est appliqué.

Ancenis-Saint-Géron :

			Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Jusqu'à 5 m inclus	<i>Par embarcation</i>	295,40 €	0,90%	298,10 €	
De 5m à 6m inclus	<i>Par embarcation</i>	367,40 €	0,90%	370,70 €	
De 6m à 7m inclus	<i>Par embarcation</i>	439,30 €	0,90%	443,30 €	
De 7m à 8m inclus	<i>Par embarcation</i>	520,70 €	0,90%	525,40 €	
Plus de 8 m	<i>Par embarcation</i>	592,60 €	0,90%	597,90 €	
Plate de Loire	<i>Par embarcation</i>	240,00 €	0,90%	242,20 €	

Extérieur :

			Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Jusqu'à 5 m inclus	<i>Par embarcation</i>	390,60 €	0,90%	394,10 €	
De 5m à 6m inclus	<i>Par embarcation</i>	463,80 €	0,90%	468,00 €	
De 6m à 7m inclus	<i>Par embarcation</i>	541,00 €	0,90%	545,90 €	
De 7m à 8m inclus	<i>Par embarcation</i>	629,30 €	0,90%	635,00 €	
Plus de 8 m	<i>Par embarcation</i>	707,80 €	0,90%	714,20 €	
Plate de Loire	<i>Par embarcation</i>	311,80 €	0,90%	314,60 €	

Tarifs au mois :

Ancenis-Saint-Géron :

			Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Jusqu'à 5 m inclus	<i>Par embarcation</i>	54,30 €	0,90%	54,80 €	
De 5m à 6m inclus	<i>Par embarcation</i>	67,80 €	0,90%	68,40 €	
De 6m à 7m inclus	<i>Par embarcation</i>	82,80 €	0,90%	83,50 €	
De 7m à 8m inclus	<i>Par embarcation</i>	96,30 €	0,90%	97,20 €	
Plus de 8 m	<i>Par embarcation</i>	103,00 €	0,90%	103,90 €	

Extérieur :

			Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Jusqu'à 5 m inclus	<i>Par embarcation</i>	71,90 €	0,90%	72,50 €	
De 5m à 6m inclus	<i>Par embarcation</i>	86,80 €	0,90%	87,60 €	
De 6m à 7m inclus	<i>Par embarcation</i>	101,70 €	0,90%	102,60 €	
De 7m à 8m inclus	<i>Par embarcation</i>	122,10 €	0,90%	123,20 €	
Plus de 8 m	<i>Par embarcation</i>	130,20 €	0,90%	131,40 €	

Tarifs à la journée (passagers) :

Les occupations inférieures à 3 jours consécutifs (soit 2 nuitées) sont consenties à titre gracieux.

Ancenis-Saint-Géron :

			Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Jusqu'à 5 m inclus	<i>Par embarcation</i>	2,40 €	0,90%	2,40 €	
De 5m à 6m inclus	<i>Par embarcation</i>	2,90 €	0,90%	2,90 €	
De 6m à 7m inclus	<i>Par embarcation</i>	3,60 €	0,90%	3,60 €	
De 7m à 8m inclus	<i>Par embarcation</i>	4,30 €	0,90%	4,30 €	
Plus de 8 m	<i>Par embarcation</i>	4,60 €	0,90%	4,60 €	

Extérieur :

			Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Jusqu'à 5 m inclus	<i>Par embarcation</i>	3,20 €	0,90%	3,20 €	
De 5m à 6m inclus	<i>Par embarcation</i>	3,80 €	0,90%	3,80 €	
De 6m à 7m inclus	<i>Par embarcation</i>	4,50 €	0,90%	4,50 €	
De 7m à 8m inclus	<i>Par embarcation</i>	5,40 €	0,90%	5,40 €	
Plus de 8 m	<i>Par embarcation</i>	5,70 €	0,90%	5,80 €	

Hivernage - du 15 octobre au 30 avril

			Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
Forfait - sans distinction de taille	<i>Par embarcation</i>	316,70 €	0,90%	319,60 €	

LOCATION DES PONTONS

Location d'un ponton, frais d'enlèvement et transport à la charge du locataire	<i>par jour</i>	54,30 €	0,90%	54,80 €
--------------------------------------------------------------------------------	-----------------	---------	-------	---------

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2025-123 DU 15 DECEMBRE 2025
TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026

LOCATION EMPLACEMENTS PARKING BAREME

		Tarifs 2025		Variation	Tarifs 2026	
		HT	TTC		HT	TTC
Location d'une place non boxée	Par mois	32,08 €	38,50 €	0,90%	32,33 €	38,80 €
Location d'une place boxée	Par mois	51,83 €	62,20 €	0,90%	52,33 €	62,80 €
Badge (en cas de perte ou de vol)	Par badge	35,00 €	42,00 €		35,00 €	42,00 €
Vente d'une place boxée	Par place	selon variation indice du coût de la construction			selon variation indice du coût de la construction	

CIMETIERE

	Tarifs 2025		Variation	Tarifs 2026	
	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans

Concessions

Concessions non aménagées

Terrain 4 m ² (superficie au sol)	Par concession	653,30 €	1 220,00 €	0,90%	659,20 €	1 231,00 €
Terrain 2 m ² (superficie au sol)	Par concession	329,60 €	618,60 €	0,90%	332,60 €	624,20 €
Terrain 0,80 m ² (enfant) (superficie au sol)	Par concession	164,20 €	306,30 €	0,90%	165,70 €	309,10 €
Terrain cinéraire (0,60 m x 0,60 m)	Par concession	107,50 €	202,40 €	0,90%	108,50 €	204,20 €

Concessions aménagées

Terrain 4 m² (superficie au sol) + caveau d'occasion

1 case	Par concession	919,30 €	1 485,90 €	0,90%	927,60 €	1 499,30 €
2 cases	Par concession	991,00 €	1 557,50 €	0,90%	999,90 €	1 571,50 €
3 cases	Par concession	1 069,70 €	1 636,30 €	0,90%	1 079,30 €	1 651,00 €
4 cases	Par concession	1 144,70 €	1 711,30 €	0,90%	1 155,00 €	1 726,70 €
Case supplémentaire	Par concession	77,50 €	77,50 €	0,90%	78,20 €	78,20 €

Terrain 2 m² (superficie au sol) + caveau d'occasion

1 case	Par concession	595,50 €	884,50 €	0,90%	600,90 €	892,50 €
2 cases	Par concession	667,20 €	956,30 €	0,90%	673,20 €	964,90 €
3 cases	Par concession	745,80 €	1 034,90 €	0,90%	752,50 €	1 044,20 €
4 cases	Par concession	821,00 €	1 110,20 €	0,90%	828,40 €	1 120,20 €
Case supplémentaire	Par concession	77,50 €	77,50 €	0,90%	78,20 €	78,20 €

Terrain cinéraire (0,60 m x 0,60 m) + cavurne d'occasion

Par concession	316,70 €	405,90 €	0,90%	319,60 €	409,60 €
----------------	----------	----------	-------	----------	----------

Case columbarium ou cavurne

Case ou cavurne	Par concession	584,00 €	942,40 €	0,90%	589,30 €	950,90 €
-----------------	----------------	----------	----------	-------	----------	----------

Tarifs 2025	Variation	Tarifs 2026
-------------	-----------	-------------

Caveaux provisoires

Tout jour commencé étant dû. Le premier jour est gratuit.

Par jour	11,50 €	0,90%	11,60 €
----------	---------	-------	---------

VENTE DE MONUMENTS FUNERAIRES D'OCCASION

selon disponibilités

Monument granit adulte	Par monument	avec stèle	661,50 €	0,90%	667,50 €
		sans stèle	552,70 €	0,90%	557,70 €
Monument granit enfant	Par monument	avec stèle	150,30 €	0,90%	151,70 €
		sans stèle	127,20 €	0,90%	128,30 €

STATIONNEMENT GENANT

Dans le cadre de l'organisation de certains évènements et des marchés hebdomadaires ainsi que ceux de l'ascension et de noël, il est nécessaire de procéder à l'enlèvement des véhicules stationnés sur le périmètre et durant la période définis au préalable par un arrêté de restriction de stationnement et de tout autre stationnement considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route.

Refacturation de l'ensemble des frais d'enlèvement de véhicule auprès des propriétaires.